

## GRAND PRIX SENIORS DE LA SORELLE GOLF CLUB

25 et 26 Mars 2023 – Golf de la Sorelle

### Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la *ffgolf* et de la Ligue.  
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

### CALENDRIER

Clôture des inscriptions : **vendredi 10 mars**  
Publication Liste des inscrits et Liste d'attente : **mercredi 15 mars**  
Publication des départs : **vendredi 24 mars.**

### CONDITIONS DE PARTICIPATION

L'épreuve est ouverte aux joueuses et joueurs amateurs :

- Licenciés à la Fédération Française de Golf, avec, à la date de clôture des inscriptions, une licence active et un certificat médical ou questionnaire santé, de l'année en cours, enregistré et un droit de jeu fédéral acquitté.
- Licenciés dans une fédération étrangère reconnue, avec, joint au bulletin d'inscription, une attestation de licence active et pour l'année en cours, une attestation de réponse négative à toutes les questions du questionnaire de santé.

L'épreuve est ouverte aux joueurs ayant 50 ans ou plus la veille du début de la compétition.

### FORMULE DE JEU

36 trous Stroke-Play en Individuel Brut – 18 trous par jour.

#### Séries - Marques de départ

Dames : Départs des repères IV (bleu).  
Messieurs : Départs des repères II (blanc).

#### Départage

En cas d'égalité pour la première place du Grand Prix, les joueurs concernés partent en play off « trou par trou » sur le ou les trous désignés par le Comité d'Epreuve.

Si le play-off est interrompu (conditions climatiques, manque de visibilité, ...), le départage se fait sur le score du dernier tour, puis les 9, 6, 3 et le dernier trou puis trou par trou en remontant.

#### Comportement et Etiquette

Il est interdit aux joueurs et à leurs cadets de fumer (y compris la cigarette électronique) pendant toute la durée d'un tour (du 1er départ au dernier joueur rentré) dans l'enceinte du golf à l'exception des abords du club house, des zones d'entraînement et du parking.

Application du Code de comportement de la ffgolf (REGLES LOCALES PERMANENTES DES EPREUVES FEDERALES AMATEURS § 14).

## ENGAGEMENT

### Inscriptions

Uniquement par courrier, accompagné du droit d'engagement, adressé à :  
Golf de la Sorelle, Lieu-dit Gravagneux, 01320 VILLETTE SUR AIN.

### Droits d'engagement

- Adultes : 90 €
- Abonnés Golf : 40 €

### Clôture des engagements

Seule la date de réception des inscriptions par courrier sera prise en compte dans l'établissement de la liste officielle.

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

### Liste des inscrits

Les joueurs n'étant pas en conformité avec les conditions de participation (licence, certificat médical et droit de jeu fédéral à la veille de la publication de la liste des inscrits, seront retirés de la liste des inscrits.

### Nombre de joueurs

Joueurs autorisé : Nb max	Dames : Nb mini (hors WC)	Wild cards : Nb max autorisé
108	24	11

Les joueurs sont retenus dans l'ordre suivant :

- 1/3 des joueurs maximum retenus par le classement au Mérite National Amateur.
- 1/3 des joueurs (+ les places non attribuées par le critère précédent) retenus par le classement au Mérite National Seniors.
- L'index.
- La date d'arrivée des inscriptions.

## ORGANISATION

### Entraînement

Une reconnaissance du parcours gratuite : 5 jours avant le début de l'épreuve hors week-end.

### Tirage des départs

La liste des joueurs, classée par index, est découpée en 4 blocs égaux (bloc 1 premiers index à bloc 4 derniers index).

Le tirage des départs se fait de la manière suivante :

- Lors du 1<sup>er</sup> tour, faire jouer le bloc 2, puis le bloc 1 et pour finir le bloc 3 puis bloc 4.
- Lors du 2<sup>ème</sup> tour, dans l'ordre inverse des résultats.

### Prix et Remise des Prix

Les trois premiers Messieurs et Dames, toutes séries confondues, sont primés.

La remise des prix, suivi d'un cocktail, est organisée 30 minutes après la rentrée des derniers joueurs.

# GRAND PRIX SENIORS DE LA SORELLE GOLF CLUB

## BULLETIN D'ENGAGEMENT

### CONDITION DE PARTICIPATION

Le joueur doit avoir, à la date de clôture des inscriptions, pris sa licence de l'année en cours., acquitté le droit de jeu fédéral et enregistré son certificat médical ou son questionnaire santé de l'année en cours.

### INSCRIPTION

A retourner par courrier, accompagné du règlement (chèque à l'ordre Golf de La Sorelle).  
Golf de la Sorelle  
Lieu-dit Gravagneux  
01320 VILLETTE SUR AIN.

Seule la date de réception des inscriptions sera prise en compte dans l'établissement de la liste officielle.

NOM PRENOM : .....

DATE DE NAISSANCE : .....

CLUB : .....

NUMERO DE LICENCE FFG : .....

INDEX : .....

CLASSEMENT MERITE : .....

CLASSEMENT MERITE SENIORS: .....

TEL : .....

@MAIL : .....

### DROITS D'ENGAGEMENT

• Adultes : 90 €

Abonnés Golf : 40 €